

LEXIBOOK : MISE À DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2024

Le document d'enregistrement universel au 31 mars 2024 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 8 juillet 2024, sous le numéro D.24-0604, conformément à l'article 212-13 4° du Règlement Général de l'AMF.

Ce document comprend notamment :

- le rapport financier annuel 2023-24 ;
- le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- les rapports des commissaires aux comptes.

Le document d'enregistrement universel 2023-24 est également disponible sur le site internet de la Société à l'adresse <https://www.lexibook.com/fr/investisseurs/rapports-financiers.html> , ainsi que sur le site de l'AMF à l'adresse <https://bdif.amf-france.org/fr/rechercheTexte=lexibook&typesInformation=VISA>